



# LES ECHOS DU VIADUC

## Bulletin Municipal

### Edito du Maire

N° 79  
Printemps / été  
2018

Edito du Maire	P 01
Commission finance	P 02-03
Vie communale	P 04-05
Associations	P 06-07
Bibliothèque	P 08-09
Info. diverses	P 10-11
Tableau des manifestations	P 12

Bajamontaises, Bajamontais,

Dans la logique démographique que nous menons depuis plusieurs années et suite à la rénovation importante du pôle enfance, un autre projet important entre dans sa phase de réalisation.

**En effet, votre conseil municipal a engagé par la signature d'un sous-seing privé, l'aménagement de la réserve foncière située à l'entrée du village. Cet espace rare et précieux pour l'organisation de notre zone village sera le lieu d'un aménagement mixte d'habitats, logements locatifs et parcelles en accession à la propriété.**

Cet aménagement, dans une dynamique de proche collaboration avec votre conseil municipal, est confié à un groupement d'investisseurs sous le pilotage du cabinet François de La SERRE, partenaire de notre collectivité depuis de nombreuses années. Les permis de construire et permis d'aménager ont été déposés fin mars dernier.

La première tranche sera consacrée à la construction de 10 logements locatifs à destination du bailleur social « Agen Habitat » et sera suivie par l'aménagement d'une quinzaine de lots en accession à la propriété. Ce projet qui va modifier significativement notre village, nous amènera à réfléchir sur les axes de déplacement en particulier l'aménagement le long de la RD 310 sur la liaison Saint-Arnaud sud - centre village.

Afin de partager ce projet ainsi que d'autres dossiers d'importance (évolution budgétaire et fiscale, déploiement du haut débit, adressage, plan de prévention des risques liés à la Centrale de Golfech, déploiement du compteur électrique communiquant, bilan des engagements du mandat), votre conseil municipal vous donne rendez-vous pour une :



## **REUNION PUBLIQUE**

**Mercredi 13 juin prochain à 19h30  
à la salle polyvalente**

Dans cette attente et en vous laissant parcourir ce 79 ième numéro des Echos du Viaduc, je vous donne rendez-vous pour **l'inauguration du Pôle Enfance de notre commune, le Samedi 26 Mai à 11 h** en présence des personnalités et partenaires (invitation ci-jointe-confirmation pour le 18 mai).

### **Jean-Etienne SOULIÉ honoré**



Suite à ma demande, le Préfet de Lot et Garonne a nommé, par arrêté préfectoral du 23 janvier 2018, l'ancien 1<sup>er</sup> magistrat

### **Maire honoraire de la commune de BAJAMONT**

Cette reconnaissance honorifique vient saluer avec sincérité, respect et gratitude l'engagement sans faille d'un quart de siècle, de Jean Etienne et de ses équipes au service de la construction de notre commune. Une cérémonie sera prochainement organisée pour saluer comme il se doit ce parcours singulier et exceptionnel, à l'image de l'histoire et de l'évolution de notre collectivité.

Bien à vous

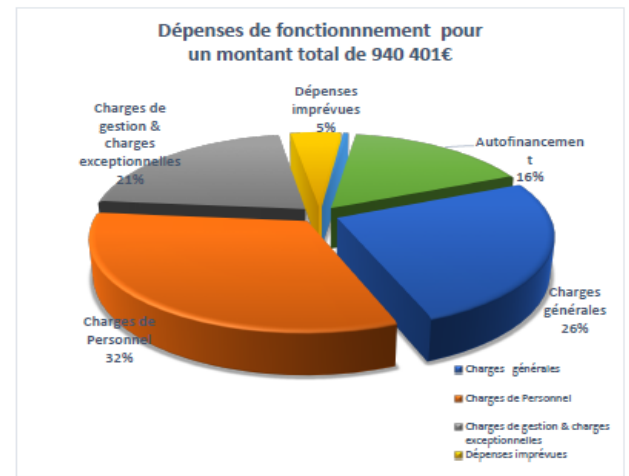
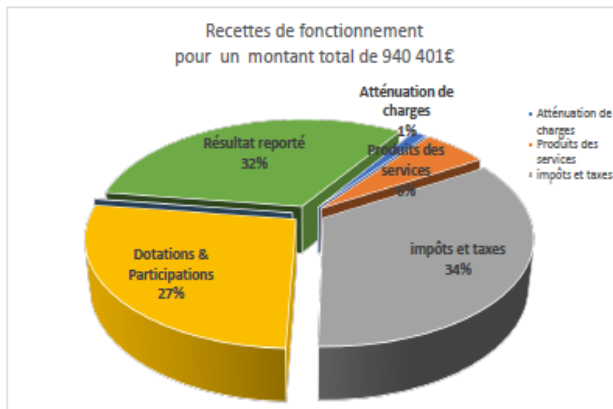
Patrick Buisson

# COMMISSION FINANCES

## Fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2018	
Atténuation de charges	12 000 €
Produits des services	55 600 €
Impôts et taxes	320 978 €
Dotations & Participations	250 890 €
Revenu des immeubles	400 €
Résultat reporté	300 533 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>940 401 €</b>

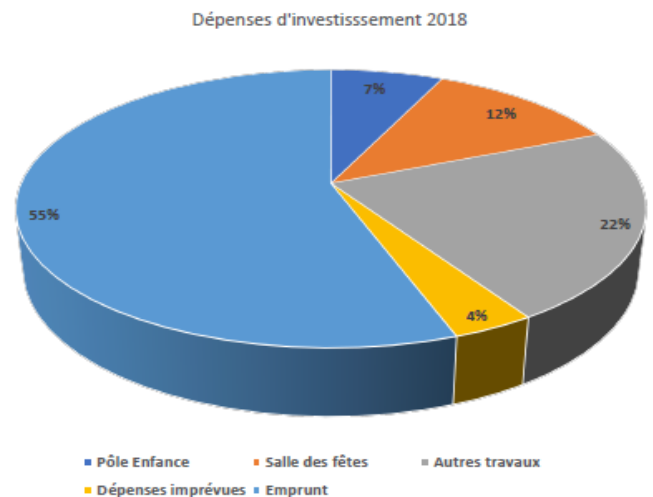
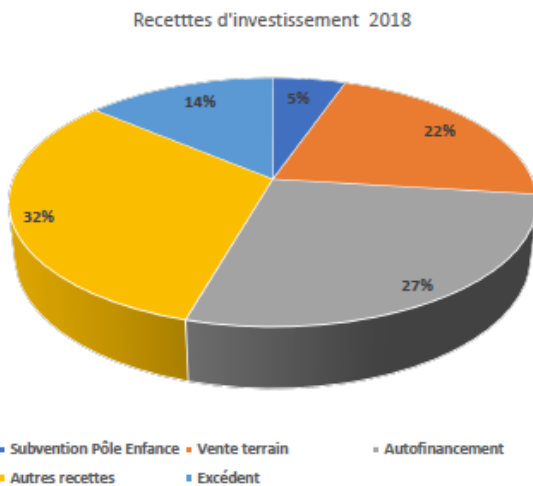
Dépenses de fonctionnement 2018	
Charges générales	240 000 €
Charges de Personnel	304 505 €
Charges de gestion & charges exceptionnelles	197 000 €
Dépenses imprévues	42 000 €
Charges financières	4 100 €
Autofinancement	152 796 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>940 401 €</b>



## Investissement

Recettes d'investissement 2018	
Subvention Pôle Enfance	29 664 €
Vente terrain	120 000 €
Autofinancement	152 796 €
Autres recettes	175 924 €
Excédent	77 121 €
<b>TOTAL</b>	<b>555 505 €</b>

Dépenses d'investissement 2018	
Pôle Enfance	38 148 €
Salle des fêtes	65 600 €
Autres travaux	123 757 €
Dépenses imprévues	20 000 €
Emprunt	308 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>555 505 €</b>



# Des finances au service du développement

Le conseil municipal du 10 avril a voté le **budget prévisionnel (BP) 2018** ainsi que le **compte administratif (CA) 2017** ; ce BP est le 5<sup>ème</sup> et avant-dernier de la mandature en cours.

Le BP est une anticipation des recettes et des dépenses de l'année en cours permettant l'engagement des dépenses au fil du temps et fixant le niveau de la fiscalité. Il comporte une part d'incertitudes, limitées au mieux par la précision du suivi et de l'exécution budgétaires. Les BP sont construits par l'équipe municipale avec un souci de sécurisation (en prenant des marges de manœuvre significatives sur les dépenses et les recettes) : c'est au moment du CA que se révèlent les comptes réels de l'exercice.

L'année 2017 fut celle de nombreux défis : dépenses exceptionnelles liées au projet pôle enfance, baisse des dotations de l'état, suppression des contrats aidés ... laissant craindre un exercice budgétaire difficile. Après un CA 2016 à l'équilibre, nous avons eu la bonne surprise de voir le CA 2017 dégager un excédent de fonctionnement qui, s'il n'est pas revenu au niveau moyen des CA précédents, amorce une tendance encourageante. Ce rétablissement se fait sans augmentation d'impôt et pour la 5<sup>ème</sup> année **les taux pour l'année 2018 ne sont pas modifiés** ( TH 12 % , TF 16,89 % , TFNB 88,91 % ).

Nous avons cependant un dynamisme des recettes fiscales ( lié à la démographie, à la mise à jour des bases par les services fiscaux...) qui depuis le début du mandat compense en partie la baisse des dotations de l'état et qui devrait se poursuivre à moyen terme avec le projet de Saint-Arnaud sud. Cette situation financière permet d'envisager l'avenir avec sérénité (en demeurant vigilants ) car elle donne à la commune une liberté à agir pour réaliser les nécessaires investissements, en s'appuyant sur une part d'autofinancement significative.

L'équipe municipale reste mobilisée pour poursuivre une **gestion maîtrisée des finances**, l'un des objectifs affichés dans le projet proposé aux Bajamontais pour ce mandat en cours.

En toute cordialité.

La commission finance municipale.

## Pôle enfance

### Turbulences et continuité

Les choses bougent au Pôle Enfance sous l'influence d'évènements pour certains, endogènes, exogènes pour d'autres.

L'année scolaire en cours est la première effectuée dans les locaux rénovés et chacun apprécie de laisser derrière soi les nuisances liées au chantier et les désagréments (nécessaires) des changements d'habitudes : ces nouveaux locaux offrent à chacun des conditions de travail améliorées. Cette année constitue un point de départ et un étalonnage pour l'avenir : des observations engrangées dépendront les réglages et futurs aménagements.

Cet achèvement immobilier s'accompagne de la volonté confirmée de l'équipe municipale d'avancer dans la coopération fructueuse entre les acteurs du Pôle Enfance : une évolution plus affirmée en la matière signerait l'aboutissement d'un projet important de cette mandature. Il est à noter, cette année, la présence active, engagée, imaginative des délégués de parents d'élèves contribuant à la dynamique du projet : bel exemple de participation démocratique au service de la cause des enfants. Souligner également le travail de qualité dans les échanges entre les élèves de l'école et la bibliothèque qui trouvera son point d'orgue lors de la manifestation « Lectures au jardin » de la bibliothèque du dimanche 03 Juin.

Du côté des éléments extérieurs, le nouveau gouvernement a ouvert grand la porte au régime dérogatoire des rythmes scolaires, allant à l'encontre de ce qui avait été patiemment construit dans les années précédentes ; la municipalité a choisi de rester pour l'année 2018-2019 au rythme de référence de 4,5 jours et tous les acteurs ont été informés de la genèse de cette décision.

Toujours de l'extérieur, un évènement sérieux s'est produit récemment sur la commune, provoquant un compréhensible émoi : l'incendie d'un bus affrété pour une sortie scolaire. Cet épisode -qui fut heureusement sans conséquences autres que matérielles- nous rappelle que les aléas peuvent survenir n'importe où et de façon inattendue, nous amenant à approfondir nos mesures de prévention. Il faut souligner la coopération efficace des acteurs du pôle enfance (École, Maison de l'Enfance, personnel municipal) pour la prise en charge et la mise en sécurité des enfants ainsi que la mobilisation des différents services (SDIS, gendarmerie, routes, municipaux...) pour traiter les conséquences de cet épisode.

En ces prémices d'un printemps arrivant avec indolence, gageons que cette année « initiale » porte les fruits d'un avenir épanoui au service de l'éducation des enfants.

Cordialement à vous.

Jean-Pierre Jouve



# Informations Communales

## Les enjeux de l'adressage normalisé

### Rapidité d'intervention des services d'urgences

- Rapidité d'accès sur les lieux d'un accident ou d'un sinistre
- Visualisation de la zone d'intervention avant l'arrivée sur site (eau ,accès...)

### Efficacité dans l'acheminement du courrier et des colis

- Nombreux courriers retournés faute d'une adresse correcte
- Développement du e-commerce

### Optimisation des services

- Services à la personne : professionnels du soin, aide à domicile
- Déploiement des réseaux ( Eau, télécom, très haut débit accès à l'offre fibre....)
- Collecte des déchets

### Navigation

- Généralisation de l'usage des GPS

La commission cadre de vie travaille actuellement sur la localisation et la qualification des voies (rues, chemins, places...) .La méthode métrique sera adoptée pour la numérotation des adresses postales, un projet de nomination des voies sera proposé au conseil municipal pour validation.

Vous serez informés de l'avancement de la démarche d'adressage lors de la réunion publique.

#### Ligne 1 : Identité du destinataire :

Civilité, Titre ou Qualité + Prénom et Nom

• toujours indiquer l'adresse de l'expéditeur en haut à gauche ou au dos

#### Ligne 2 : Complément d'identification du destinataire ou du point de remise :

N° d'appartement ou n° de boîte aux lettres, Escalier, Couloir, Etage

#### Ligne 3 : Complément d'identification du point géographique :

Entrée, Tour, Immeuble, Bâtiment, Résidence...

#### Ligne 4 : N° et LIBELLE DE LA VOIE

#### Ligne 5 : LIEU-DIT ou SERVICE PARTICULIER DE DISTRIBUTION

(par exemple : poste restante, boîte postale, ...)

#### Ligne 6 : CODE POSTAL et LOCALITE DE DESTINATION



## Entretien des bâtiments municipaux

La commission «Cadre de Vie » va se consacrer à l'entretien des bâtiments municipaux après une année bien chargée avec la réalisation du pôle enfance.

Le projet majeur de cette année est la salle polyvalente afin de réduire les dépenses énergétiques : modification du type de production de chaleur en remplaçant la chaudière fioul pour une à condensation, augmentation de l'isolation au niveau de la toiture.

Quelques travaux de peinture sont nécessaires dans les locaux de la mairie.



## Entretien de la voirie

Pour 2017, nous avons effectué pour environ 60 000€ de travaux d'entretien sur l'ensemble de notre voirie et nous allons continuer sur 2018 à hauteur de 40 000€.

Le montant du coût d'entretien de la voirie pour la commune est de 90 000€ (participation syndicat + travaux)

Ce montant est fixe depuis plusieurs années et comme le potentiel fiscal communal augmente, le résultat pour le contribuable est une baisse du taux de participation syndicale.

L'entretien de notre voirie, dans un état convenable, est un objectif pour l'équipe municipale.

 Z.A. de Borie 1 Impasse Lapérouse 47480 PONT DU CASSE Tél. : 05-53-66-12-80 Fax 05-53-47-12-23 Messagerie : smvac.technique@orange.fr		
<b>ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018</b>		
N° de voie et désignation de la prestation		IIC
<u>Chemin rural de Perry :</u> * poutre de rive - reprofilage - enduit bicouche sur 460 ml		13 765,00
<u>C6 "Bressil" limite de Pont du Casse au lieu-dit La Pierre</u> * r reprofilage - enduit bicouche 800 ml		14 850,00
<u>C6 "Bressil" limite La Pierre à Faouré</u> * ei enduit bicouche 580 ml		4 150,00
<u>C501 de Serres à Combes du Buc :</u> * enduit monocouche sur 770 ml		4 400,00
	<b>TOTAL</b>	<b>37 165,00 €</b>

# Le retour de la belle saison

## Quelques petits rappels pour le confort de tous :

### **Brûler ses déchets verts et ses déchets ménagers**

**Le brûlage à l'air libre de ses déchets est interdit.** Brûler ses déchets provoque non seulement des troubles de voisinage dus aux odeurs et à la fumée, mais aussi entraîne la propagation d'incendies si les feux sont mal contrôlés.

Le Maire est chargé de son respect, sous le contrôle administratif du Préfet, de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes de l'Etat qui y sont relatifs (article L.2212-1 du CGCT). C'est donc votre maire qui doit faire respecter les dispositions du Règlement sanitaire départemental (RSD). Il est donc susceptible de recevoir des plaintes relatives au brûlage sauvage de déchets. Pour les gérer, il peut ainsi s'appuyer sur ce règlement qui interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés, le code de l'environnement qui établit une classification des déchets dont les déchets ménagers et assimilés

**Brûler sauvagement ses déchets, ceux des entreprises également,** constitue ainsi une infraction.

### **Cas particulier des déchets verts**

Selon la classification des déchets du code de l'environnement, **les déchets verts issus des jardins et parcs entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés**, dont le brûlage est interdit par l'article 84 sur l'élimination des déchets du RSD : "Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, ou de tout autre déchet est également interdit." Cette réglementation s'applique lorsqu'une plainte est déposée à l'encontre d'un particulier brûlant des déchets verts.

**La lutte contre les bruits de voisinage** est régit en Lot et Garonne par l'arrêté préfectoral n° 2015-013-0002 du 5 janvier 2015.

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...etc...dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité de voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



**Le 26 avril la mairie de BAJAMONT a participé au duoday#3 en accompagnant trois stagiaires durant toute la journée.**

Le duoday est une action de sensibilisation des entreprises, collectivités ou associations à l'emploi des personnes en situation de handicap. Le principe est simple : une entreprise ouvre ses portes lors d'une journée déterminée, à une personne handicapée. Durant cette journée un duo se crée avec un salarié volontaire. Au programme : une participation active aux tâches habituelles du salarié et/ou la réalisation d'une observation de son travail. Le format de cette journée est un stage.

**Les objectifs sont multiples.** Pour la personne en situation de handicap il s'agit de découvrir une entreprise, une collectivité, un métier, de préciser un projet professionnel, pour les entreprises ou collectivité de découvrir les compétences et qualités professionnelles de travailleurs en situation de handicap.

### **BRAVO AUX TROIS DUOS**

#### **LE DUODAY : REPRISE & ADAPTATION D'UN CONCEPT EXISTANT**

Le duoday a été créé en Irlande en 2008 puis repris en Belgique et vise à sensibiliser les entreprises du milieu ordinaire au handicap.

[www.duoday.fr](http://www.duoday.fr)

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

**Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.**

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **attestation de recensement**.

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure pour tout Français âgés de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16<sup>ème</sup> et le 25<sup>ème</sup> anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Information sur : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## Maison De l'Enfance

Cela fait bientôt trois ans que l'actuel Conseil d'Administration (CA) de la Maison De l'Enfance (MDE) a été élu. Nous, les 11 parents bénévoles, arrivons au terme de notre mandat. Si certains ont déjà fait part de leur intention de continuer l'aventure, d'autres au contraire arrêteront après l'Assemblée générale prévue en juin.

Il est important de rappeler que la Maison De l'Enfance dépend de l'ADSCS Bajamont qui est une association régie par la loi de 1901. A ce titre, elle ne peut fonctionner qu'avec des administrateurs bénévoles conformément à ses statuts.

La Maison de l'Enfance assure un service public essentiel pour les familles installées ou désireuses de s'installer dans notre village. Tout d'abord, la CRECHE avec ses 32 places pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Les parents ne s'y trompent pas puisqu'elle affiche complet jusqu'à la rentrée. Un petit conseil aux futurs parents : n'attendez pas la naissance de votre bébé pour réserver sa place.

C'est aussi l'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE (ALP) agréé par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et la Protection maternelle et infantile (PMI) qui fonctionne les jours d'école, le matin, le soir, et également pendant la pause méridienne hors repas. Les enfants bénéficient d'un accueil de qualité avec un encadrement normé, des personnels de l'animation qualifiés et des activités répondant à un projet pédagogique.

Une autre vocation, le CENTRE DE LOISIRS (ACM) également agréé par la DDCSPP qui accueille vos enfants de 3 à 17 ans en période de vacances scolaires. Là, ce sont des activités proposées sur site, des sorties, des séjours et des camps. Le projet pédagogique est établi à l'année. L'inscription préalable est obligatoire.

Depuis l'été 2017, des CHANTIERS CITOYENS réunissant des adolescents ont lieu pendant une semaine à chaque vacance scolaire. Le principe est simple : les jeunes donnent de leur temps pour effectuer un travail d'intérêt collectif et en retour, ils bénéficient d'une ou plusieurs activités de loisirs. Ces semaines sont préparées par l'équipe d'animation en collaboration avec les jeunes. Pas de participation financière demandée aux familles.

Vous seuls, parents, pouvez faire que ce service qui répond aux besoins des familles perdure, en vous engageant ! Non, ce n'est pas du plein temps ! C'est juste consacrer un peu de son temps à l'association pour assister aux réunions et faire connaître son opinion et pour préparer les événements ouverts à tous. C'est également être acteur dans la vie quotidienne de son/ses enfant(s) à l'extérieur du cocon familial. C'est bien dans cette instance, qui est le conseil d'administration, que l'on peut partager ses idées.

Alors, quoi de plus simple ? Une lettre de candidature à remettre au secrétariat de la MDE à l'attention du CA.

N'hésitez plus et venez nous rejoindre !

Le Conseil d'administration de la MDE



## Association des parents d'élèves — APE

Petit focus sur l'année écoulée pour l'APE de Bajamont.

Grâce à la mobilisation de tous, nous avons pu organiser plusieurs actions très bénéfiques pour la participation aux projets scolaires de nos enfants.

Nous avons proposé au courant de cette année :

- l'achat de torchons-calendriers et sacs customisés par les enfants de l'école en décembre dernier,
- la distribution des galettes des rois en janvier,
- le super LOTO de l'école qui a eu lieu le 10 mars et qui a rencontré un franc succès,
- et enfin, les chocolats de Pâques qui nous ont permis de boucler avec beaucoup de douceurs les manifestations de l'APE pour cette année scolaire.

Pour remercier chaleureusement, les parents, élus, enfants, et tous ceux qui nous ont aidé de près ou de loin cette année, un pot de l'amitié sera offert lors de la fête de l'école en Juin prochain. A très bientôt. Le Bureau

## Association tennis

Lors de l'Assemblée Générale du 11 avril, ont été réélus, M. Roussel, président, M. Pelé, trésorier, M. Torente, trésorier.

La participation au Défi Sport et au Forum des Associations du 08/09 organisés par la municipalité, a été validée.

Des animations seront proposées certains dimanches matin : consulter la page Facebook.

Une soirée « sympathique » sera organisée un soir de cet été afin de promouvoir l'association de tennis.





## Le 3/12/2017 Si Bajamont m'était raconté

En étroite collaboration avec la bibliothèque municipale, une après midi consacrée à l'histoire de Bajamont a réuni une nombreuse assistance dans la salle des fêtes. Différents intervenants Bajamontais ont évoqué le passé historique de Bajamont depuis l'installation des seigneurs de Durfort en leur château édifié sur le point culminant du village et dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques ruines, jusqu'à la période actuelle. Ainsi guerres, invasions et pillages n'ont pas épargné notre village jusqu'au 19ième siècle. La paix et la sérénité retrouvées dans la deuxième moitié du 20ième siècle ont permis au village de se développer et d'attirer de nouveaux habitants.

## Le 3/02/2018 Contes et Oralité

Pour sa 1ière édition le CEO 47 (Contes et Oralité) a choisi Bajamont comme ville hôte pour son festival. A cette occasion, Colette MIGNE nous a captivés avec son spectacle «petits arrangements sous l'édrédon ». Les 70 spectateurs ravis de leur soirée ont partagé le pot de l'amitié offert par l'association culturelle.

## Le 10/02/2018 Soirée MAGIE avec Franck CONDON

Ce soir là circulant de table en table le magicien a enchanté petits et grands par son talent et sa dextérité. Ainsi, 65 adultes et enfants ont été ébahis pour les uns, époustoufflés pour les autres, par les nombreux tours de magie proposés par Franck CONDON tout en se restaurant d'assiettes garnies et de cafés gourmands.



## Le 3/03/2018 voisinade du Théâtre Ducourneau d'Agen

Le théâtre Ducourneau a présenté en partenariat avec Bajamont «la loi des Prodiges» écrit et joué par François DeBrauer. Seul en scène, il a jonglé dans un tourbillon irrésistible avec une vingtaine de personnages. Il nous a interpellé en posant un regard inquiet sur la place faite à l'artiste dans une société en mal de poésie.

## Samedi 28/04/2018: Soirée SWING et JAZZ

Belle soirée, en présence d'une soixantaines de personnes.

### A VENIR:

Samedi 16/06/2018: Fête de la Musique— La programmation musicale a été validée.

Organisation d'un tremplin musical à destination des jeunes et moins jeunes, chanteurs et musiciens.

Les oreilles au vert : la date reste à définir

Sortie Petit patrimoine : à définir

P.S. Soyons tous conscients, que sans les petites mains de nos bénévoles, nos belles soirées ne pourraient avoir lieu, qu'ils en soient tous, ici remerciés chaleureusement ! Le bureau



## Chorale Polifonia

Samedi 16 et Dimanche 17 décembre 2017 POLIFONIA a donné deux concerts respectivement, dans l'église de Bon-Encontre pour le marché de Noël et dans l'église de Bajamont.

Le 22 avril 2018 nous avons participé à la fête du printemps avec un concert dans l'église de Frespech devant un public attentif et chaleureux.

Le 6 mai nous participerons à Bergerac à une journée « rencontre de chorales » avec visite de la ville le matin et production des différentes chorales sur 3 lieux différents l'après-midi.

Enfin le 16 juin 2018, nous clôturerons la saison 2017/2018 par une prestation dans l'église de Bajamont à l'occasion de la fête de la musique.

Pour tous ces concerts nous saluons le dévouement de la pianiste Marilyn Morrow et de notre chef de chœur Sylvie Thille.

Nous répétons toujours avec des enregistrements informatiques de chaque pupitre que nous pouvons utiliser également chez nous pour un travail personnel.

Nous sommes toujours à la recherche d'un(e) pianiste ou autre musicien pour nous accompagner le mardi soir de 20h30 à 22h30.

Nous vous donnons donc rendez-vous dans un premier temps le 16 juin pour la fête de la musique et nous espérons vous retrouver à nos côtés en septembre pour pratiquer le chant choral.  
La présidente, Marie-Claire Arestat

## Comité des Fêtes

La fête du village aura lieu les 07 et 08 Juillet. Au programme :

- Samedi soir : initiation Over dance- repas moules frites— soirée dansante
- Dimanche : toute la journée : vide-grenier—pétanque

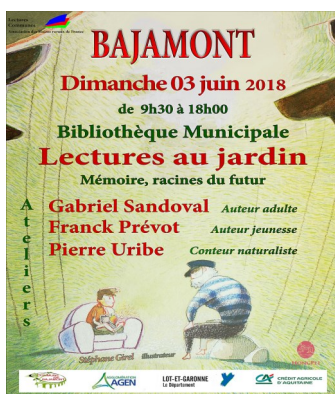
Le soir : grillades – feu d'artifice—soirée dansante

Notre bibliothèque municipale ne fonctionne qu'avec des bénévoles (9) tout au long de l'année.

Les heures d'ouverture sont le jeudi de 16 h 30 à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h, fermeture durant les vacances scolaires. Nous recevons les enfants de l'école tous les 15 jours avec des lectures par les bénévoles qui interviennent également dans les classes pour la préparation de projets.

Nous comptons environ 2000 ouvrages adultes qui vont du policier, du roman, du documentaire, de la cuisine, de la biographie, à la philosophie. Nous avons également un grand choix de livres et albums pour les enfants ainsi que des mangas pour les adolescents. Nous travaillons avec la Bibliothèque Départementale du Lot et Garonne et le bibliobus passe 2 fois par an. Si vous souhaitez un livre particulier vous venez nous rencontrer et nous essaierons de vous le procurer. Comme vous pouvez le constater, une bibliothèque dynamique, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, le meilleur accueil vous sera fait. Vous trouvez ci-joint le programme, pour la 6<sup>ème</sup> année, de la fête de la bibliothèque qui est reconnue et rencontre un franc succès avec des intervenants de qualité.

### Lectures au jardin 2018 : Dimanche 03 JUIN de 9 h à 18 h



Le thème de cette année est « mémoire, racines du futur ».

" A quoi sert la transmission ? Transmettre l'histoire d'un pays, c'est un devoir de mémoire; la transmission au niveau des familles nous donne des racines dont nous avons tant besoin."

Les enfants de l'école et les enseignantes sont également partie prenante de ce projet. Ils ont rencontré à deux reprises dans leur classe, Pierre Uribe, conteur naturaliste, présent le 03 juin. Ils présenteront leurs réalisations lors de la manifestation.

Vous trouverez plus de détails sur l'organisation de la journée, dans le programme joint.

Les intervenants :

**Franck Prévot** est auteur-illustrateur édité aux éditions Hongfey. Il a commencé ses études d'écriture dès le cours préparatoire jusqu'à une école supérieure de commerce ainsi qu'à l'IUFM de Valence. Instituteur depuis 1999, il aime regarder le monde, les gens et son jardin, et s'invente une dizaine d'histoires par jour, il redécouvre la littérature de jeunesse avec ses élèves et ses enfants. Sa sensibilité extrême et son regard critique sur le monde se retrouvent dans ses textes. Il se régale des rencontres que lui offrent ses albums et ses romans, parce que raconter des histoires, parler des livres avec ceux qui les font ou avec ceux qui les lisent, jouer avec les mots sont choses dont il raffole.

**Gabriel Sandoval** est né à León (Espagne), qu'il quitte à l'âge de 4 ans avec son frère et ses parents en 1962 pour venir s'installer et vivre à Toulouse. Il obtient son doctorat à l'université Toulouse le Mirail et exerce en tant que professeur d'Espagnol. Il se lance dans l'écriture en écrivant les textes sur tous les albums de son frère Bernardo Sandoval, guitariste reconnu de flamenco. Devenu adulte et orphelin, il revient sur les traces de son passé et de celui de son frère qu'il se prend à rêver, à revoir, à revivre notamment dans son roman **« tous les peintres espagnols ne s'appellent pas Picasso »**. Ce roman se nourrit des souvenirs, d'une enfance heureuse au sein d'une famille d'exilés espagnols dans les années soixante à Toulouse. Il n'y a pas d'exil heureux, mais comment ont vécu, grandi et se sont mis debout les enfants nés de cet exil ? C'est l'histoire de cet enfant au moment où l'homme se retourne, se souvient et s'interroge.

**Pierre Uribe**, pédagogue, est reconnu pour ses interventions sur les bienfaits du jardinage sain. Il a passé sa jeunesse au milieu des légumes, des plantes et de la nature. Il est intarissable sur la faune, la flore et agrmente son discours d'anecdotes, de légendes, de contes. Après plus de 20 ans d'enseignement, (lettres-espagnol) il a décidé de faire partager sa passion pour le vivant. Il propose des animations pédagogiques autour des jardins biologiques pour tous, des balades naturalistes à la carte. Une autre façon de regarder le monde pour exalter la magie de la vie.

**Chun-Liang Yeh et Loïc Jacob**, fondateurs des éditions Hongfey, publient des albums pour enfants, mais pas comme les autres.. Avant d'être éditeur, Loïc Jacob a étudié la philosophie, le droit, l'anthropologie, Chun-Liang Yeh la littérature anglaise et les sciences. Chun-Liang a exercé la profession d'architecte, Loïc a été directeur des études dans un établissement d'enseignement supérieur. Créer une maison d'édition dédiée à la jeunesse, dans ces conditions, ne relève pas de l'évidence. Est-ce un métier *de rencontre*, comme le suggère cette jolie expression un peu désuète qui évoque le hasard ?

« il n'y a pas de littérature pour enfants, il y a la Littérature »



**La bibliothèque municipale de Bajamont participe à l'attribution d'un prix littérature jeunesse pour le département: #LIREJEUNE47**  
 La commission jeunesse de la Médiathèque départementale de Lot-et-Garonne vient de créer un nouveau prix pour encourager les jeunes usagers des bibliothèques à lire et à s'exprimer sur leur lecture en choisissant leur roman préféré parmi une liste de titres de l'année présélectionnés par des bibliothécaires.

**Le principe :** les livres présélectionnés sont divisés en 4 catégories ou couleurs, chaque catégorie correspondant à une tranche d'âge :

- bleu : 6 - 8 ans, - vert : 9 - 11 ans, - orange : 12 - 13 ans, - violet : à partir de 14 ans

Pour 2017, les enfants de l'école, les parents et les lecteurs de la bibliothèque, ont largement participé. **Nous allons accueillir le mardi 22 mai à 18h Gaïa Guasti, lauréate de la catégorie orange pour son livre " Lettres d'un mauvais élève".** En sept lettres un enfant explique comment on vit quand on subit l'échec scolaire, quand tous les adultes autour de soi finissent par ne voir que le perdant. Emouvant! Vous êtes invités à assister à cette belle et enrichissante rencontre qui se clôturera par un petit cocktail.

## Rencontre avec Gaïa Guasti

**Mardi 22 mai 2018 à 18 heures à la bibliothèque**  
**Rencontre avec Gaïa Guasti** suivie d'un apéritif offert

Suite au prix #lirejeune47 (prix départemental du roman pour la jeunesse) , édition 2017, la **Médiathèque départementale et 4 bibliothèques du département** ont le plaisir de vous inviter à une rencontre avec l'auteure, lauréate de la catégorie orange : **Gaïa Guasti** pour *lettres d'un mauvais élève* (Ed. Thierry Magnier. Coll. Petite poche).  
 Née à Florence, en Italie, en 1974, Gaïa Guasti déménage à Paris en 1992 pour y apprendre le français. Quatre ans plus tard elle passe le concours d'entrée pour la Femis (Ecole Nationale des métiers de l'image et du son), département scénario.



Depuis, elle est scénariste pour le cinéma - fictions et documentaires. En parallèle, elle n'a jamais cessé d'écrire des récits de toutes sortes, pour grands et pour petits, en italien et en français. Elle vit actuellement entre l'Ardèche et la Seine Saint-Denis.

## La grille ECHO-CROISÉS

- Horizontal**
- I. Tout à l'égo (2 mots)
  - II. Lassantes dans le noir
  - III. Qu'a ce toit, pauv' qu'ont. S'est fait en tube, hé !
  - IV. Mi molette. Rude y m'en
  - V. Coup de rouge.
  - VI. Un peu naïf. Prend tant plan (s')
  - VII. Services hâtés. Annonce la couleur
  - VIII. Mis en scène (2 mots). Tarte ta fin !
  - IX. Feu fol est. Sur le recul noir

- X. A épaulé son père. Comté sur moi**
- Vertical**
- 1. Qu'ouï coup de balai ?
  - 2. M'y Armor. Vagues l'êtes
  - 3. Turc sac. Cordes a, sot t'es !
  - 4. Boule et bulle. Hérault t'isthme
  - 5. Agathoise ? Tapée en touche
  - 6. Plutôt possessif. Omnivore bien planté
  - 7. Qu'a Bresle. Sacrée famille
  - 8. Parti pris. A surveillé. En cas
  - 9. Teutonnie et après
  - 10. Champ pis gnou

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

**Solutions de la grille**

**Horizontal :** I. Alain Meïon II. Longueurs III. Tuilles. TV. IV. Ed (édam). Apre VIII. Le Cid. Te IX. Coll. Déchu X. Enée. Essex

**Vertical :** 1. Alternance 2. Loudeac. On 3. Ani. Vieille 4. Igloo. Sète 5. Nue. La 6. Mes. Urisid 7. Eu. Arides 8. LR. Pion. Cs 9. Ostrogothe 10. Vénéneux

## CCAS—Après-midi dansant

Dimanche 25 Février a eu lieu l'après-midi dansant, organisé par le CCAS animé par le célèbre orchestre de musette et de variétés David Rebel. Au programme de la bonne humeur, de la convivialité, plaisir de la danse.

Des « merveilles », confectionnées Madame Prion, comme à l'accoutumée, ont été très appréciées au moment de la pause.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Rappel : Le CCAS peut aider des familles en difficulté, voter des aides individuelles ponctuelles après étude des demandes.

Le rôle du CCAS est également de recenser les personnes vulnérables de la commune, personnes vivant seules, âgées, ou dans un contexte d'éloignement rural. Cela est déjà mis en place pour le plan canicule et grand froid. Toutefois, si certaines ne sont pas inscrites, elles peuvent le faire en contactant le secrétariat de mairie. Nous attirons également votre vigilante bienveillance en tant que voisin afin d'instaurer un système de « voisinage solidarité » en faveur des personnes vulnérables de la commune.

Coordonnées du CCAS : 05 53 95 62 48

Pour toute urgence : 06 72 43 33 57

Adresse : Mr le Président du CCAS – mairie de Bajamont – 47480 BAJAMONT



## Vœux 2018

Vendredi 12 janvier au soir a eu lieu la cérémonie des vœux de la mairie de [Bajamont](#) en présence d'un grand nombre de Bajamontais, du vice-président du Conseil Régional Jean-Louis Nembrini et des Conseillers Départementaux Nathalie Bricard et Christian Delbrel. Le maire, Patrick Buisson a dressé le bilan de l'année 2017 de la commune et remercié les associations et les Bajamontais pour leur engagement dans la vie de la commune mais aussi les partenaires institutionnels, services de l'Etat, du Département ou de l'Agglomération. Les Bajamontais ont poursuivi la soirée autour d'un apéritif et des traditionnelles galettes des Rois.



## Repas des aînés

Le 28 janvier a eu lieu le repas des aînés de Bajamont, organisé par la municipalité, à la salle polyvalente. Du succès pour ce moment unique de l'année où Monsieur BUISSON, le Maire, les membres du Conseil Municipal et du CCAS, accueillent les séniors de la commune. Mais cette année la grippe avait « frappé » et nous avons eu quelques absents. Encore beaucoup de plaisir à partager à nouveau cette journée.

Moments d'échanges, de partage, de convivialité et rappel qu'à tout moment, en cas de souci ils peuvent joindre les différents membres en téléphonant à la mairie.

Une surprise musicale un peu différente avait été organisée, animée par le duo « les fantaisistes », chants et imitations. A l'année prochaine.



## Une Bajamontaise à l'honneur



Nous avons le plaisir de féliciter Alexia Delbreil, bajamontaise, qui officie comme psychiatre et médecin légiste au CHU de Poitiers. Elle a participé dernièrement à l'émission « Envoyé Spécial ». Arrivée en 2007 dans cet établissement afin de réaliser son internat en psychiatrie auprès du professeur émérite Jean-Louis Senon, elle est attirée par la médecine légale. Elle en fera sa seconde spécialité. Alexia Delbreil est, par ailleurs, diplômée en sciences criminelles et droit pénal. Depuis 2015, elle est praticien hospitalo-universitaire dans l'unité de médecine légale. En parallèle à son activité clinique, le docteur Delbreil mène une étude universitaire sur les homicides conjugaux, en particulier sur la légitime défense immédiate et différée.

# Moustique tigre

## Moustique tigre

Le moustique tigre gagne du terrain. Neuf nouveaux départements sont placés en vigilance rouge. Le lot-et-garonne l'est déjà depuis 2017.

Quelques rappels de précautions :

**Quand les moustiques sont adultes, il est déjà tard pour agir. De plus, les moustiques s'adaptent et deviennent résistants aux insecticides : ils ne sont pas recommandés.**

## Les mesures préventives

- Coupelles sous les pots, creux d'arbre, pneus usagés, vases, bidons, bâches, poubelles à ciel ouvert, brouettes, canalisations d'eaux usées, gouttières bouchées, et de manière générale, tout objet (même petit) susceptible de retenir de l'eau de pluie.

- Il faut simplement vider ou changer l'eau 1 fois par semaine : ça ne coûte rien, et c'est la première des choses à faire.

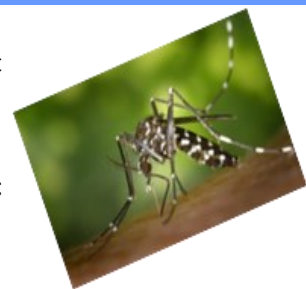
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usagers et nettoyer régulièrement les gouttières, caniveaux et drainages.

- Couvrir les réservoirs d'eau et les piscines hors d'usage.

- Débroussailler régulièrement les hautes herbes et élaguer vos arbres.

- Ramasser les fruits tombés et les débris végétaux

N'hésitez pas à consulter le site internet : [www.vigilance-moustiques.com](http://www.vigilance-moustiques.com)



# Concours de pêche à la carpe

Quelques photos du concours de pêche à la carpe du weekend de Pâques. Tout s'est très bien passé malgré une météo capricieuse. 19 carpes ont été pêchées pour un poids total de 145 kg. La plus grosse pesait 18kg800. Les vainqueurs de cette édition sont Anglais et ont pris 7 carpes.



# Infirmière

**Madame Fontaine Stéphanie**, Bajamontaise, infirmière diplômée d'état, vous informe de son installation à partir du **lundi 14 mai 2018** au cabinet infirmier du centre commercial 47480 Pont du Casse. Soins à domicile et au cabinet. **Téléphone :06.26.42.08.51.**

# Etat civil 2017

## NAISSANCES

LAUMONT Ana	1/1
BÉNARD Naël, Alexandre	10/1
SOULIE Fanny	10/3
ROUTABOUL Elise, Camille	17/3
SOLIGNAC Anna, Jeanne	23/3
CONDON Valentin	28/3
HAMADI Mya	15/4
DUDZINSKI Louis	3/9
VINCENT Amaury	27/9
WOJCIECHOWSKI Lily-Rose, Marie, Sybille	21/11
DOMPY Yrfan, Gabriel	1/12

## MARIAGES

	Date
SKALLI HOUSSAINI Omar et BURGAUD Isabelle, Pierrette, Chantal, Fabienne	7/1
SERVERA Teddy, Joseph et BOHERA Marie-Cécile	8/7
KARKOWSKI Sébastien et BENTO MAGALHÃES Daniela, Filipa	22/7
FAUVE Gérard, Lucien, Henri, et CURIE Christine, Corinne	30/9

## DECES

	Date
FORT Julienne, Zoé, Marie-Louise	23/1
FONGARO Gilbert	20/10
CALAIS Christian	22/3
SAINT-MARTIN Marie, Eva	15/4
BERNARDIE Jean-Marie, Roger	21/10
EFENDI Sadedin	29/10
MIETTON Martine	18/11



# MANIFESTATIONS de Avril à Octobre 2018

Mardi 22 Mai 18 h 30	Gaïa Gusti	Bibliothèque municipale
Samedi 26 mai 11 h	Inauguration pôle enfance	Mairie
Dimanche 03 juin 9 h à 18 h	Lectures au Jardin	Bibliothèque municipale
Dimanche 03 juin 9 h à 18 h	Cross triathlon	SUA triathlon – lac de Bajamont
Mercredi 13 juin 19 h 30	Réunion publique Salle polyvalente	Mairie
Dimanche 17 juin	Pêche en float tube Lac de Bajamont	Fédération pêche AAPPMA
Vendredi 22 juin 18 h	Spéciale Maison de Enfance Salle polyvalente	Maison de Enfance
Samedi 7 et 8 Juillet	Fête du village	Comité des fêtes
Dimanche 29 juillet	Grand prix d'Agén Lac Bajamont	Fédération pêche AAPPMA
Samedi 08 Septembre 09 h à 17 h	Forum des associations Et défi sport	Mairie et association tennis
Septembre— octobre	Patrimoine paysagé	Association culturelle
Dimanche 07 octobre	Pêche des carnassiers En float tube - lac de Bajamont	Fédération pêche AAPPMA
Septembre— octobre	Les Oreilles au vert Salle polyvalente	Association culturelle

## Pour nous contacter

05 53 95 62 48 ou [accueil.mairie@bajamont.com](mailto:accueil.mairie@bajamont.com)

URGENCE UN SEUL NUMERO 06 72 43 33 57

### Horaires d'ouverture

Lundi : 09 h 00—12 h 30 et 13 h 30—17 h 30

Mardi et Jeudi: 13 h 30—17 h 30

Vendredi : 13 h 30—18 h 30

SITE INTERNET : [www.bajamont.com](http://www.bajamont.com)